

DELIBERATION PORTANT CREATION DU DIPLÔME INTERUNIVERSITAIRE PRODUITS DE SANTE ET PARCOURS DE SOIN : VERS UNE TRANSFORMATION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE PORTE PAR L'UFR DE PHARMACIE

**LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 09 DECEMBRE 2025,**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Valérie SAUTOU, professeur des universités - praticien hospitalier, responsable du DIU ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

de créer le Diplôme InterUniversitaire « Produits de santé et parcours de soin : vers une transformation écologique et solidaire » porté par l'UFR de Pharmacie, tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 42

Votes : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Le Président de l'Université Clermont Auvergne
Mathias BERNARD



Le 11 décembre 2025

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : DELIB_CFU_20251209_20

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

DOSSIER DE VALIDATION DU-DIU Volet pédagogique

DIU Produits de santé et parcours de soin : vers une transformation écologique et solidaire

- Création -

UFR de rattachement : UFR de Pharmacie
Etablissement(s) partenaire(s) : Université Lyon 1 et Université Grenoble Alpes
Responsable du diplôme : Valérie SAUTOU
Validation à compter du : 09/12/2025
Validation accordée jusqu'à fin 2028-2029
Délibération CFVU N° 2025-12-09_20

A - Présentation du projet

I – Contexte général – Objectifs de la formation

En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030. C'est un agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et par les partenariats. Il porte une vision de transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable.

Depuis plusieurs années, les scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et de la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) alertent fortement sur la nécessité d'accélérer la transition écologique et de mettre en place des changements transformateurs de notre société. Pour répondre à ces défis, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) a élaboré [un plan climat biodiversité](#) permettant à l'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR) d'être un acteur majeur de la transition écologique pour un développement soutenable (TEDS) dans tous les domaines : formation, recherche, innovation et vie de campus. Il en résulte une nécessité de formation et d'intégration des enseignements au sein des établissements d'enseignement supérieurs. En particulier, cette formation doit être déployée au plus grand nombre, comprenant les professionnels et les professionnels de santé, en proposant un enseignement pluri-disciplinaire et transversal. Ceci est en accord avec le quatrième Plan National Santé-Environnement (PNSE4) qui inscrit parmi ses priorités la formation initiale et continue des professionnels de santé dans ce domaine.

En particulier, il apparaît que parmi les acteurs et contributeurs de la santé, le pharmacien joue un rôle d'acteur majeur de la transformation écologique et solidaire par ses compétences dans le domaine des produits de santé et de la prise en charge thérapeutiques des patients. L'Académie Nationale de Pharmacie relève que l'exploration des relations entre environnement et santé exige une approche pluri- et interdisciplinaire qui repose sur des savoirs relevant, pour la plupart, du domaine de la formation et de la recherche en sciences pharmaceutiques. Au-delà du positionnement du pharmacien dans ce système, le produit de santé se veut toucher l'ensemble de la population allant de son développement à son élimination et, en passant par sa consommation. Ainsi, il advient nécessaire d'informer et de réveiller les consciences quant à la notion de santé environnementale associée aux enjeux sociétaux de notre planète, de sensibiliser au cycle de vie du médicament lui-même, à l'innovation en lien ou non avec la prise en charge de la santé par des produits non médicamenteux. D'ailleurs, la feuille de route du gouvernement de décembre 2023 « planification écologique du système de Santé » définit la formation des acteurs de santé à l'urgence écologique, aux enjeux santé-environnement, à l'écoconception des soins, comme un objectif majeur. En somme, il est nécessaire d'approfondir nos connaissances en matière de « Responsabilité Sociétales » et de trouver ou montrer des stratégies tendant à répondre aux objectifs désignés par l'agenda 2030.

L'OMS estime que 23% des décès et 25% des pathologies chroniques dans le monde peuvent être attribués à des facteurs environnementaux et comportementaux (qualité de l'air, de l'eau, de l'alimentation, modes de vie...). À partir de ce constat, on comprend facilement que la qualité de l'environnement est étroitement liée à la préservation de la santé et que la santé environnementale est un enjeu majeur de santé publique. Par ailleurs, au regard des données du Shift Project, les médicaments et les dispositifs médicaux représentent 50% des émissions de gaz à effet de serre produits par le système de santé français. Il apparaît donc primordial de former les professionnels de santé et autres acteurs sur le produit de santé et le parcours de soins écoresponsable. Ce projet s'inscrit aisément en complément de formations existantes en santé environnementale.

5 objectifs pédagogiques :

1. Comprendre les enjeux et les opportunités de la transformation écologique et solidaire
2. Positionner les acteurs de santé comme acteurs majeurs de la transformation écologique et solidaire
3. Savoir sensibiliser et informer sur les enjeux de la transformation écologique et solidaire et les actions en lien avec la santé
4. Savoir placer la santé au cœur de la transformation écologique et solidaire en adoptant une vision systémique en termes de manipulation des facteurs d'impact, de structuration et de la réglementation.
5. Être capable d'établir une feuille de toute ou un plan d'actions pour répondre à une problématique en lien avec la transformation écologique et solidaire.

II – Composante porteuse du projet

UFR de Pharmacie

III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation

aucune

IV – Partenaires de la formation

Université Lyon 1 et Université Grenoble Alpes

V – Responsables du DIU

CLERMONT-FERRAND UFR de rattachement : UFR pharmacie, Université Clermont Auvergne
Valérie SAUTOU Tel : 06 81 20 99 91 E-mail : valerie.sautou@uca.fr

LYON

Elise BELAIDI Tel : 06 83 93 17 04 E-mail : elise.belaidi@univ-lyon1.fr

GRENOBLE

Christine DEMEILLIERS Tel : 06 78 91 71 95 E-mail : christine.demeilliers@univ-grenoble-alpes.fr

VI – Composition du conseil de perfectionnement

Personnel de l'Université Clermont Auvergne

- Valérie SAUTOU (UCA, PU-PH)
- David BALAYSSAC (UCA, PU-PH)
- Aurore COLLIN, (UCA, MCF)
- Marie-Pierre SAUVANT (UCA, PU)

Au moins un apprenant

Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne

- Elise BELAIDI (UCBL, Lyon, PU)
- Christine DEMEILLIERS (UGA, Grenoble, PU) ou Bruno REVOL
- Pascale PREYNAT, Evariste DELANDE (HCL, Lyon, PH)
- Stéphanie SENTIS (UCBL, Lyon, MCU)

VII – Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : /

Première année universitaire concernée par la demande : 2025-2026

Niveau de la formation : 2^{ème} cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation :

	Public visé par la formation	Prérequis
FI	<ul style="list-style-type: none"> - docteur en médecine ou en cours de formation (2^{ème} cycle) - docteur en odontologie ou en cours de formation (2^{ème} cycle) - docteur en pharmacie ou en cours de formation (2^{ème} cycle) - docteur en sciences ou en cours de formation (2^{ème} cycle) - diplôme d'état en kinésithérapie, maïeutique ou en cours de formation (2^{ème} cycle) - diplôme d'état en ergothérapie, ou soins infirmiers - licence d'université ou équivalent - bachelor universitaire de technologie 	Justifier d'une inscription dans un cursus de 2 ^{ème} cycle mentionné, ou de l'obtention d'un diplôme de 1 ^{er} cycle mentionné
FC	<ul style="list-style-type: none"> - diplôme d'ingénieur ou en cours de formation (2^{ème} cycle) - Master ou en cours de formation 	Justifier du diplôme

A noter : La formation est ouverte également aux publics ne disposant pas des pré-requis, dans le cadre de la formation attestante exclusivement (Délivrance d'une attestation de formation en fin de formation).

Durée de la formation : 1 année universitaire ; 128 + 38 (travail individuel et projet individuel encadré) = 166 h

Lieu de la formation : Lyon, Clermont-Ferrand et Grenoble

Ouverture en formation initiale (FI) : oui

Ouverture en formation continue (RE/FC) : oui

Tarif 1 (tarif plein)	2 175 €
Tarif 2 (Etudiants UCA et universités partenaires)	1 175 €
Tarif 3 (Tarif 2 avec exonération partielle)	-
Tarif dans le cadre de la formation attestante	1 975 €

Nombre minimal d'inscrits pour ouverture de la formation : 9 inscrits pour l'ensemble du DIU ; il est nécessaire de s'assurer de l'autofinancement de la formation avant l'ouverture

Capacité d'accueil maximale : 30 pour l'ensemble du DIU

L'organisation administrative sera gérée par une Université pendant 2 années.

2025/2026 – 2026/2027 : Lyon

2027/2028 – 2028/2029 : Clermont-Ferrand

2029/2030 – 2030/2031 : Grenoble

B – Description de la formation

I – Organisation générale de la formation

128 h + 38 h (travail individuel et projet individuel encadré) = 166 heures

- Enseignement théorique en présentiel (volume horaire) : 7,5 heures
- Enseignement théorique en distanciel (volume horaire) : 34 heures
- Enseignement pratique (volume horaire) : 38h heures (travail individuel et tutoré en vue de l'évaluation)
- Stage (durée) : 0 heures
- Autres (simulation, e-learning, cas pratiques, analyses critiques, ateliers/débat...) : 86,5 heures : 41h Démonstratif (conférences, illustration, débats) / 45,5h Application (exercices, lecture critiques, cas pratiques)

	Volume horaire
Enseignement théorique présentiel	7.5 h
Enseignement théorique distanciel	34 h
Autres	86.5 h
Heures Accompagnement Projet individuel	38 h

	Parcours 1	Parcours 2	Parcours 3	Total
Heures	47h	41,5h	31,5h	120 h
Travail personnel				38 h
Travail individuel encadré (présence au jury final) * 1 journée				8 h présentiel
TOTAL				166 h

Les 3 modules seront pris en charge chacun dans une université et il est proposé de dispenser ces cours en distanciel avec une prise en charge de programmation par l'université responsable du module.

L'introduction se fera en présentiel dans une des universités. A l'issue de la formation, une séance de présentation sous forme de soutenance aura lieu dans une des universités par an.

Moyens pédagogiques techniques et d'encadrement mis en œuvre

- Formation ouverte à distance : Synchrone X / Asynchrone X
 Exposés théoriques type cours magistral
 Animation de groupe de travail/débat
 Jeux de rôle
 Etudes de cas
 Travaux Pratiques
 Travaux Dirigés
 Simulation en plateau technique
 Présentation audiovisuelle (préciser si powerpoint, vidéo...) :ppt.....
 Interface numérique (préciser si forum, visioconférence...) :zoom, webex, capsules vidéo, forum d'échange (moodle).....
 Visite de service ou de structure
 Stage
 Utilisation des locaux ECOS
 Autre (préciser) :

Supports pédagogiques mis à disposition des stagiaires

Numérique (préciser si powerpoint, vidéo, enregistrement de conférence, cours en ligne, PDF, ...) : ppt, pdf, cours en ligne oui non sur demande

Supports papier : oui non sur demande

Autre (précisez) : oui non sur demande

II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

Le DIU se compose de 3 parcours : un tronc commun et deux parcours spécialisés, pour un total de 166 heures de formation, principalement en distanciel.

PARCOURS 1 Parcours introductif général

- Introduction aux bases et enjeux de la transition écologique et solidaire en abordant ses dimensions écologiques, sociales et économiques. L'accent sera mis sur les interactions entre ces trois piliers, notamment dans le contexte du système de santé, à travers des exemples concrets et des illustrations.

PARCOURS 2 Parcours Approche intégrée santé

- Enjeux environnementaux des produits de santé (médicaments et dispositifs médicaux) en considérant l'ensemble de leur cycle de vie : conception, production, utilisation, élimination et impacts associés.

PARCOURS 3 Parcours Innovation, adaptabilité et atténuation

- Parcours patients, actions et initiatives en santé et éthique.

Ce module explore la transition écologique et solidaire dans le parcours de soin, la prise en charge, la prévention et l'utilisation des grandes données de santé dans une perspective éthique et innovante. Chaque aspect sera illustré par des exemples concrets issus des pratiques de soins.

Intitulé Parcours (voir détail des enseignements ci-après)	Nombre d'heures				Contrôle des connaissances					
	Total	CM	TD	TP	Théorique		Pratique		Période d'examens	Coeff de l'UE
					Nature et durée de l'épreuve	Coeff	Nature et durée de l'épreuve	Coefficient		
Parcours 1 : Parcours Introductif général	47 h	X	X	X			1 mémoire avec soutenance orale	Mémoire : 50 Oral : 50	Juillet à septembre	1
Parcours 2 : Approche intégrée en santé	41,5 h						8 h Présence obligatoire sur la journée			
Parcours 3 : Parcours Innovation, adaptabilité et atténuation	31,5 h						8 h			
TOTAL (1)	120 h									
Temps personnel encadré (en présentiel)	38 h									
TOTAL GENERAL		166 h								

PARCOURS 1. PARCOURS INTRODUCTIF GENERAL				
1. Introduction générale				
Journée 1 9h 11h Présentiel ACCUEIL	MODULE 1A-GENERALITES & INTEGRATION SANTE 1.1. Développement durable et RSE: historique, ODD... de quoi parle-t-on? -> 3 volets	2h	D	Diaporama/ Plateforme collaborative/ Construction d'une feuille de route par le participant
Journée 1 (application J1+J2) 13h-17h Présentiel ACCUEIL	1.2. Les grandes lois de la transition écologique 1.3. Guides, référentiels RSE de l'ISO 26000 au ODD et évolution de la réglementation national/international pour une entreprise ou établissement	1h 1h30	Aff App	Diaporama Diaporama/étude de cas interactif
		3h (2x1h30)	D	Diaporama/ Plateforme collaborative/ Construction schéma méthodologique par le participant
	1.4 Intégration de la RSE dans la stratégie d'entreprise ou de l'établissement			
1/2 Journée 1 et 2 perso MOOC 2.1 8h-12h 14h-18h	2.1. Santé planétaireDéfinitions, inégalité démographiques, sociales, culturelles, illustrati 2.2. Les bases de la toxicologie : toxicocinétique, circulation dans les différents milieux, le 2.3. L'exposomeFocus travail, environnement, alimentation	1h 6h 2h	Aff Aff Aff	MOOC UVED Diaporama
1/2 Journée 3 et 4 10h-12h 13h-17h 'eval + acteurs)	2.4. One Health Biologie de l'évolution, biodiversité & santé 2.5. L'évaluation de risques	2h 3h	Aff D	Diaporama Diaporama Diaporama/exercices exemples pratiques
	2.6. Acteurs nationaux et internationaux, la réglementation, CE --> impact	1h	App	Diaporama/illustration concrète/ discussion critique
	3. Innovation, adaptabilité et atténuation			
1/2 Journée 5 9h-13h	3.1 Système de santé & organisation (introduction au bloc 1C) 3.2 Impact de la RSE sur l'innovation technologique - Green-IT	2h 2h	Aff App	Diaporama Exemple pratique/ discussion critique
	MODULE 1B (BLOC SOCIAL)-DROIT DU TRAVAIL & BIEN-ETRE			
1/2 Journée 6 et 7 9h-12h 13h-16h	1. Hiérarchie des normes en droit du travail (sources internationales, européennes et na 2. Santé et sécurité au travail 2.1. droits et obligations des acteurs des organisations 2.2. droits et obligations (aspects juridique : responsabilités)	1h 2h 3h	Aff Aff App/D	Diaporama Diaporama Cas pratiques/discussion-atelier
1/2 Journée 8 et 9 9h-12h	3. Anchage des droits humains au sein des organisations (gestion RH) 4. Illustration stress et santé (sécurité, burn out, lien stress phy-santé) 5. Promotion prévention santé (dépistage, AP...) dont comm. sensibilisation	2h 2h 2h	App App Aff	Exemple pratique/illustration APP, Cas pratiques Diaporama
	MODULE 1C (BLOC ECONOMIE)-IMPACT ECONOMIQUE DES TRANSITIONS			
1/2 Journée 10 et 11 9h-13h 14h-16h30	1. Introduction générale sur le contexte socio-économique 1.1. Les obligations réglementaires au sein de l'UE 1.2. Définitions et principes 1.3. Exécution & méthodologie 1.4. Mise en application concrète (rapport de performance extra-financier)	1h 1h30 1h30 2h 1h30	Aff Aff Aff App App	Diaporama Diaporama Diaporama Cas pratiques, simulation Cas pratiques, simulation
1/2 Journée 12 9h-11h	2. Santé & économie (vision MACRO) 2.1. Exemples d'actions (MACRO) 2.2. Ecoconception des soins (vision MACRO) ; approches et limites	1h 1h	App App	Exemples application/ discussion critique Exemples application/ discussion critique
1 journée en présentiel 12 1/2 journée				
8h d'évaluation à la fin				
VALIDATION	1 journée	8h présentation	présentiel	

PARCOURS 2. APPROCHE INTEGREE EN SANTE		Titre	Tps	Méthode	Outil
1/2 Journée 13 et 14 9h-12h 13h-17h		Contamination environnementale (ex des PE / résidus médicamenteux / antibio / anti-inf / estrogenes) Contamination environnementale et professionnelle (ex des anti-cancéreux)	2h 2h	App App	Diaporama/exemples concrets Diaporama/exemples concrets
		MODULE 2A PRODUCTION DES MEDICAMENTS ET AUTRES PRODUITS DE SANTE			
1/2 Journée 14 et 16 9h-13h 14h-18h		1.1 Parcours du médicament et rappels de la fabrication du médicament (mondialisation) 1.2 Circuit du médicament, cycle de vie, valeur ajoutée : risque RSE 1.3. Familles des médicaments & risques associés (antibiorésistance, PFAS (ttt acné) etc...) 1.4. Risques de pollution lors de la fabrication (rejets de fabrication, rebus de fabrication, pollution atmosphérique, schéma de flux) 1.5. Solutions (des industriels, écoconception (score), relocation etc..., limites) 1.6. Applications des normes et adaptation réglementaire face aux évolutions scientifiques, technico (principe de précaution)	2h 2h 2h 2h 2h 2h	Aff Aff D Aff App D	Diaporama Diaporama/video Diaporama/exemples concrets Diaporama Cas pratiques/débat Exercices/travail de groupe/ Klaxoon
		MODULE 2B CONSUMMATION DU MEDICAMENT			
1/2 Journée 17 et 18 9h-13h 14h-16h		2.1. Profils des consommateurs et des prescripteurs (médecins et pharmaciens) 2.2. Les différents points de vue : industriels, prescripteurs et patients, associations (ABUM) 2.3. Risques associés à la consommation (stations d'épuration, résidus de médicaments & métabolites)	2h 2h 2h	D D D	Diaporama Table ronde/débat Diaporama/exemples de cas
1/2 Journée 19 et 20 9h-11h 13h-17h		2.4. Solutions (écoprescription (indice Suédois), déprescription stations d'épuration 2.0 etc...) 2.5. Application / Exemples d'évaluations et limites	2h 3h	D App	Diaporama/illustration Illustrations/discussion/Pratique
		MODULE 2C GESTION DES PRODUITS DE SANTE NON UTILISES			
1/2 Journée 19 et 20 8h-12h30 13h-16h (débat)		3.1. Définition MNU 3.2. Gestion des MNU (FR et international) et risques associés en cas de non gestion des MNU 3.3. Le cas des DM 3.4. Applications / exemple de re-utilisation et limites 3.5. Dons de médicaments non utilisés (USA et Grèce, GIVMED?) + Pharma sans frontiere? UMatem?	0,5h 2h 2h 2h 1h	Aff D D App App	Diaporama Diaporama/illustrations Diaporama/illustrations Atelier/débat/animation Atelier/débat/animation
		MODULE 2D EVALUATION ET RECONNAISSANCE			
1/2 Journée 21 et 22 9h-13h 14h-17h		4.1. Label et certification, critères 4.2. Scoring de l'empreinte carbone 4.3. Analyse de cycle de vie / achat écoresponsable 4.4. Médailles et badges	2h 2h 2h 1h	D App App D	Diaporama TD / illustration Travail dirigé / interaction Diaporama/illustration
10 demi-journées 4 1h30					

PARCOURS 3. PARCOURS INNOVATION, ADAPTABILITE ET ATTENUATION					
MODULE 3A LES ACTEURS DU PARCOURS DE SOIN DU PATIENT ET LES ACTIONS					
		Titre	Tps	Méthode	Outil
		1. Les acteurs du parcours de soin et des initiatives			
1/2 Journée 22 et 23 9h-13h 14h-17h		1.1. Hopital			
		Soins écoresponsables (général)	2h	D	Diaporama/conf/illustration
		Les Expériences, retour & analyses	2h	App	Illustration/analyse/échanges
		Application/ exemples : bloc / réa durable	1h	App	Illustration/analyse/échanges
		Application/ exemples : juste prescription / deprescription	1h	App	Illustration/analyse/échanges
		Ecoconception des parcours de soins	1h	D	Diaporama/illustration/échange
		Ecoresponsabilité : application à la biologie médicale	1h	D	Diaporama/illustration/échange
		Repenser le soin des plaies	1h	D	Illustration/D
		Guide des unités durables	1h	D	Illustration/D
1/2 Journée 24 et 25 9h-12h 13h-17h		1.2. Place du pharmacien-(partenaire de la TE: comment? fonction des périmètres)	2h	D	Point de vue/présentation et échanges
		1.3. Réseaux			
		Réseaux de CTEES (ARS)	1h	D	Diaporama/illustration/échange
		CPTS & parcours patient	1h	D	Diaporama/illustration/échange
		Les réseaux de santé (RESIC...)	1h	D	Diaporama/illustration/échange
		1.4. Place du numérique et de l'IA dans le parcours de soin	2h	D	Diaporama/illustration
1/2 Journée 26 9h-13h		2. Promotion et prévention de la santé			
		2.1. Sensibilisation et facteurs de risque	2h	Aff	Diaporama
		2.2. Moyens mis en place sensibilisation (déclinaison dans le parcours patient)	1h	D	Diaporama/illustration
		2.3. Réseaux (information du patient dans son parcours de soin)	1h	D	Diaporama
1/2 journée 27 et 28 9h-12h30 14h-17h		MODULE 3B INTEGRATION PATIENTS & PROTECTION			
		2.1. Etude clinique et consentement	1h30	Aff	Diaporama
		2.2. Recherche participative (INSERM/nephro lyon)	2h	D	Diaporama/illustration
		2.3. Gestion des données	2h	Aff	Diaporama
		2.4. RGPD	1h	Aff	Diaporama
Journée 28 et 29 9h-13h 14h-16h		MODULE 3C LES DEMARCHEES INNOVANTES DD/ECO/SANTE, en lien avec le produit de santé			
		Tulipe	1h	D	CM/conf/illustration
		Cyclamed (gestion déchets)	1h	D	CM/conf/illustration
		Gestion filières de recyclage à l'hôpital	1h	D	CM/conf/illustration
		DM écoconçus	1h	D	CM/conf/illustration
		Industriels: recyclage des stylos insuline - Capteurs de glycémie	1h	D	CM/conf/illustration
		LOOP SANTE, Nouvelle aquitaine (DM innovants et ecoconçus, aide)	1h	D	CM/conf/illustration
INFORMATION / SENSIBILISATION / FORMATION					
7 demi-journées 3 1h30					

III – Règles de délivrance du diplôme

- L'assiduité est obligatoire. Elle conditionne l'autorisation à passer les examens.
- Modalités d'examen : examen oral (50) et mémoire à rendre (50)

L'évaluation terminale se fera sur la base de l'évaluation du rapport et de la soutenance ainsi que de la discussion émanant du projet présenté. Globalement, la journée de soutenance (ou les journées si nombre maximal d'inscrits) aura lieu dans une université par an.

L'obtention du DIU est conditionnée par le suivi des 3 modules et l'obtention de la moyenne générale. A plus long terme, il est envisagé de délivrer des attestations de suivi pour chaque module si des personnes souhaitent s'inscrire uniquement à un module.

En cas d'échec à la première session, une seconde session est prévue. Aucune acquisition partielle ne peut être reportée sur la ou les années suivantes.

IV – Compétences acquises pendant la formation

Compétence 1 : Repérer et comprendre les enjeux et les opportunités de la transformation écologique et solidaire en santé afin de mettre en place des actions transformantes dans les parcours de soins et les cycles de vie des produits de santé.

Enseignements
<ul style="list-style-type: none"> - Développement durable et RSE : historique, ODD, De quoi parle-t-on ? - Les grandes lois de la transition écologiques - Santé planétaire : définitions, inégalité démographiques, sociales, culturelles, illustration et limites planétaires / 1h - Les bases de la toxicologie : toxicocinétique, circulation dans les différents milieux, différents risques chimique, exposition rayonnement, infectieux, danger, risque et écotoxicité - L'exposome : focus travail, environnement, alimentation - L'évaluation de risques - One Health Biologie de l'évolution, biodiversité et santé - Contamination environnementale et professionnelle (ex des anti-cancéreux) / - Contamination environnementale (ex des PE / résidus médicamenteux / antibio / anti-inf / estrogènes) - Risques associés à la consommation (stations d'épuration, résidus de médicaments & métabolites)

Compétence 2 : Positionner les acteurs de santé et les produits de santé comme acteurs majeurs de la transformation écologique et solidaire en identifiant les différents acteurs et réseaux impliqués, afin de mettre en place des prises en charges et des actions de sensibilisations éthiques, innovantes et transformantes.

Enseignements
<ul style="list-style-type: none"> - Système de santé et organisation - Parcours du médicament et rappels de la fabrication du médicament (mondialisation) - Profils des consommateurs et des prescripteurs (médecins et pharmaciens) - Les différents points de vue : industriels, prescripteurs et patients, associations (ABUM) - Place du pharmacien (partenaire de la TE : comment ? fonction des périmètres) - Réseaux de CTEES (ARS) / 1h - CPTS et parcours patient / 1h - Les réseaux de patients (RESIC...) / 1h - Promotion et prévention de la santé - Sensibilisation et facteurs de risque - Moyens mis en place sensibilisation (déclinaison dans le parcours patient) - Réseaux (information du patient dans son parcours de soin - Tulipe - Cyclamed (gestion déchets) - Gestion filières de recyclage à l'hôpital / - Industriels: Recyclage des stylos insulin, des Capteurs de glycémie - LOOP SANTE, nouvelle aquitaine (DM innovants et écoconcus, aide)

Compétence 3 : Sensibiliser et informer sur les enjeux de la transformation écologique et solidaire et les actions en lien avec la santé en réalisant des actions concrètes dans le cadre d'un projet tutoré, afin de susciter une prise de conscience et provoquer un changement de comportement.

Enseignements
<ul style="list-style-type: none"> - Ancrage des droits humains au sein des organisations (gestion RH) - Illustration stress et santé (sécurité, Burn Out, lien stress phy-santé - Promotion prévention santé (dépistage, AP...) dont comm. Sensibilisation - Place du numérique et de l'IA dans le parcours de soin

Compétence 4: Placer la santé au cœur de la transformation écologique et solidaire en adoptant une vision systémique en termes de manipulation des facteurs d'impact, de structuration et de la réglementation, afin de mener des actions capables de diminuer les impacts carbone et plus largement les impacts.

Enseignements
<ul style="list-style-type: none"> - Impact de la RSE sur l'innovation technologique - Introduction générale sur le contexte socio-économique: Les obligations réglementaires au sein de l'UE, Définitions et principes; Exécution et méthodologie; Mise en application concrète (rapport de performance extra-financier) - Santé & économie (vision MACRO); Exemples d'actions (MACRO) - Ecoconception des soins (vision MACRO) : approches et limites - Solutions (écoprescription (indice Suédois), déprescription stations d'épuration 2.0 etc....) - Application / Exemples d'évaluations et limites - Définition MNU - Gestion des MNU (FR et international ?) et risques associés en cas de non gestion des MNU - Le cas des DM - Applications / exemple de réutilisation et limites - Dons de médicaments non utilisés (USA et Grèce, GIVMED) - Soins écoresponsables (général) - Les Expériences, retour et analyses - Application/ exemples : bloc réa durable - Application/ exemples : juste prescription / déprescription - Ecoconception des parcours de soins - Ecoresponsabilité : application à la biologie médicale - Repenser le soin des plaies - Guide des unités - Etude clinique et consentement - Recherche participative - Gestion des données - RGPD

Compétence 5 : Etablir un plan d'actions RSE en prenant en compte toutes les parties prenantes afin de coordonner des actions efficaces permettant de diminuer les impacts carbone et plus largement les impacts environnementaux des produits de santé et des parcours de soin.

Enseignements
<ul style="list-style-type: none"> - Guides, référentiels RSE de l'ISO 26000 au ODD et évolution de la réglementation national/international pour une entreprise ou établissement / - Intégration de la RSE dans la stratégie d'entreprise ou de l'établissement / - Acteurs nationaux et internationaux, la réglementation, CE --> impact / - Hiérarchie des normes en droit du travail (sources internationales, européennes et nationales) / - Santé et sécurité au travail Droits et obligations des acteurs des organisations / - Droits et obligations (aspects juridiques : responsabilités) / - Solutions (des industriels, écoconception (score), relocalisation etc...., limites) / - Applications des normes et adaptation réglementaire face aux évolutions scientifiques, technologiques (principe de précaution) / - Label et certification, critères / - Scoring de l'empreinte carbone / - Analyse de cycle de vie / achat écoresponsable / - Médailles et badges

Compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
C1 : Repérer et comprendre les enjeux et les opportunités de la transformation écologique et solidaire en santé afin de mettre en place des actions transformantes dans les parcours de soins et les cycles de vie des produits de santé.	<u>Type d'épreuve</u> - Pas d'examen écrit. - Mémoire à rendre (sujet portant sur la transformation écologique et solidaire en santé). - Examen oral (présentation mémoire)	CR1.1 : le stagiaire cite et explique enjeux et les opportunités de la transformation écologique et solidaire. CR1.2 : le stagiaire compare et classe les enjeux et les opportunités de la transformation écologique et solidaire.
C2 : Positionner les acteurs de santé et les produits de santé comme acteurs majeurs de la transformation écologique et solidaire en identifiant les différents acteurs et réseaux impliqués, afin de mettre en place des prises en charges et des actions de sensibilisations éthiques, innovantes et transformantes.		CR2.1 : le stagiaire connaît les différentes parties prenantes de la transformation écologique et solidaire en santé. CR2.2 : le stagiaire est capable de repérer les différentes parties prenantes.
C3 : Sensibiliser et informer sur les enjeux de la transformation écologique et solidaire et les actions en lien avec la santé en réalisant des actions concrètes dans le cadre d'un projet tutoré, afin de susciter une prise de conscience et provoquer un changement de comportement.	<u>Condition de réalisation</u> - Réalisation des épreuves au centre de formation. - Validation du diplôme avec une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20.	CR3.1 : le stagiaire met en place et coordonne un plan d'action en impliquant les différents acteurs de santé. CR3.2 : le stagiaire échange et agit avec les différentes parties prenantes.
C4 : Placer la santé au cœur de la transformation écologique et solidaire en adoptant une vision systémique en termes de manipulation des facteurs d'impact, de structuration et de la réglementation, afin de mener des actions capables de diminuer les impacts carbone et plus largement les impacts environnementaux des produits de santé et des parcours de soin.		CR4.1 : le stagiaire identifie les actions capables de diminuer les impacts carbone et plus largement les impacts environnementaux des produits de santé et des parcours de soin, selon une approche systémique. CR4.2 : le stagiaire identifie les leviers d'action et évalue les impacts avec une vision systémique.
C5 : Etablir un plan d'actions RSE en prenant en compte toutes les parties prenantes afin de coordonner des actions efficaces permettant de diminuer les impacts carbone et plus largement les impacts environnementaux des produits de santé et des parcours de soin.		CR5.1 : le stagiaire met en place et coordonne un plan d'action en impliquant les différents acteurs de santé. CR5.2 : le stagiaire évalue les impacts du plan d'action mis en place.

V – Équipe pédagogique

Préciser le nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 10h CM + 9hTD + 6h TP + 10h coordination (Valérie SAUTOU PU-PH) + 3h accompagnement par étudiant (Valérie SAUTOU PU-PH).

Préciser le nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : 31,5h CM + 33h TD + 31,5 TP + 40h coordination + 3h accompagnement par étudiant par responsable soit 6h (3h Lyon et 3 h Grenoble).

VI – Composition du jury

Un jury est nommé pour l'année universitaire par le Président de l'Université sur proposition de la composante qui porte la formation.

- CLERMONT-FERRAND: Valérie SAUTOU
 - LYON : Elise BELAIDI
 - GRENOBLE : Christine DEMILLIERS

VII – Modalités d'admission

Mode de sélection des candidats : les candidats seront sélectionnés après étude des candidatures par un groupe de responsables de la formation désigné chaque année. Les candidats seront sélectionnés sur la base de leur CV et d'une lettre de motivation à intégrer la formation.

L'accord écrit du responsable d'enseignement est à fournir obligatoirement au dossier d'inscription.

POUR LES ANNEES D'ORGANISATION CLERMontoise : contact Scolarité : Service de la Formation - Unité Mixte de Formation Continue en Santé - 04.73.17.80.25 - umfcs.medpha@uca.fr

VIII – Mobilité à l'international

sans objet

IX – Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)

Le DU ne propose pas de module DPC.

Avis favorable du Conseil de l'UFR Pharmacie : 17/09/2025

Avis du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 09/12/2025

Validation accordée pour une durée de 4 ans, jusqu'à fin 2028-2029



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 9 décembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE L'UFR DE PHARMACIE
SEANCE PLENIERE DU 17 septembre 2025**

Le Conseil de l'UFR de Pharmacie s'est réuni le 17 septembre 2025 à 10h, sous la présidence de Madame Christiane FORESTIER, Doyen-Directeur de l'UFR de Pharmacie.

ORDRE DU JOUR :**Point Formation Continue**

Ce point est présenté par Madame Valérie SAUTOU. Il concerne la mise en place d'un diplôme inter-universitaire en commun avec les UFR de Pharmacie de Lyon et de Grenoble.

Ce diplôme est intitulé « Produits de santé et parcours de soin ».

Madame Valérie SAUTOU expose la genèse du projet venant en premier lieu d'une réflexion au niveau régional impulsée par les Doyens-Directeurs des trois UFR de Pharmacie (Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon), afin de proposer un objectif commun suite à la journée RSE (Responsabilité Sociétale et Environnementale) s'étant déroulée en septembre 2023. De cette initiative a émergé la volonté de mettre en place des actions communes, comme la prévention, la simulation, un bloc écoresponsable, mais également la rédaction d'une charte commune. La problématique principale relevée concerne l'impact carbone des produits de santé. Le but est de former avant tout les pharmaciens des différentes filières, puis d'élargir la formation à des publics qui seraient intéressés par la réflexion et par l'accompagnement de ces dynamiques.

La particularité technique repose sur un DIU comprenant du distanciel avec environ ½ journée par semaine à partir de février 2026, et deux jours de présentiel : la première journée, puis une dernière journée en fin de parcours pour partager les projets et expériences de chacun.

Madame Valérie SAUTOU présente plus en détail le parcours et les objectifs exposés dans le tableau (joint en annexe). Ce DIU comportera peu de cours magistraux et beaucoup d'exercices, avec un accompagnement des projets par les trois référents pédagogiques. Ce parcours sera ouvert à partir de 9 étudiants et peut accueillir 30 étudiants au maximum.

Madame le Doyen-Directeur remercie Madame Valérie SAUTOU ainsi que tous les acteurs ayant porté ce projet complexe, régional et collectifs, et notamment les responsables administratifs. Madame Valérie SAUTOU remercie Monsieur David BALAYSSAC, Madame Aurore COLLIN et Madame Marie-Pierre SAUVANT-ROCHAT pour leur investissement et leur force de propositions.

Concernant la coordination, il a été proposé par Madame Gaëlle ROBERT, Directrice Administrative de Composantes, d'alterner la gestion du DIU entre les trois universités concernées. Il sera d'abord supervisé par l'université de Lyon durant deux ans, puis Clermont-Ferrand les deux années suivantes, et Grenoble pendant deux ans, afin d'équilibrer les intervenants.

La création du Diplôme Inter-Universitaire « Produits de santé et parcours de soin » est soumis au vote du Conseil et approuvé à l'unanimité.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations